

Module 3 : Les soins

Compétence : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

Cursus complet de formation

Cours théoriques : 5 semaines

Stage : 4 semaines

Objectifs :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui, et sous sa responsabilité être capable de :

Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin.

Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne.

Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne.

Choisir le matériel approprié au soin.

Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins.

Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie.

Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

Savoirs associés : Théoriques et procéduraux

Notion élémentaire sur les principales pathologies :

Chroniques : asthme, diabète, maladies neuro-dégénératives

Aiguës : Infarctus, accident vasculaire cérébral, maladies ischémiques, détresse respiratoire.

Psychiatriques : Dépression, différenciation entre psychose et névrose, états limites.

Chirurgicales : Orthopédiques et viscérales.

Autres : maladies immuno-dépressives, pneumopathies, méningites, cancers et maladies infectieuses.

Maternité : Conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né.

Le handicap : Les différents types de handicap, handicaps et âges de la vie.

Gériatrie : Démographie et place de la personne âgée dans la société ; les pathologies du vieillissement.

Fin de vie et mort : Psychologie de la personne en fin de vie, aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires.

Notion de pharmacologie : Classes et formes des médicaments non injectables, mode d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme.

Démarche des soins

Protocoles de soins

Règles d'hygiène et de sécurité dans les soins

Règles de prise en charge d'un opéré

Règles de prise en charge d'une personne inconsciente

Pratiques

Lavage antiseptique des mains.

Toilette complète, bain, douche.

Toilette génitale y compris aux personnes porteuses d'une sonde à demeure.

Prise en charge d'un opéré : Préparation du patient en préopératoire : préparation cutanée, vérification de la préparation générale du patient (respect du jeûne, prothèses ôtées, identité) et préparation du dossier. Préparation de la chambre pour le retour du patient. Observation du patient en post opératoire. Observation des pansements

Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillages :

Surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade. Pose de bas de contention.

Immobilisation : Observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions.

Observation du patient en assistance respiratoire

Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient

Montage et surveillance du matériel d'aspiration endotrachéale. Administration d'un aérosol non médicamenteux

Sonde vésicale : surveillance du patient et vidange du sac collecteur. Observation des patients sous dialyse

Pose de collecteurs externes. Soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomie cicatrisée

Surveillance de l'alimentation par sonde
Aide aux soins réalisés par l'infirmier : Ouverture du matériel stérile, Observation et surveillance des patients sous perfusion, Observation des pansements. Lavage gastrique. Prise de médicaments sous forme non injectable
Réalisation de soins aseptiques, Alimentation par sonde gastrique
Soins aux personnes dépendantes : Réfection et change du lit occupé et inoccupé, Observation et surveillance des patients sous perfusion, Aide et assistance d'un patient en cas de diarrhée, Observation et transmission des signes de douleur, Aide au premier lever, Soins préventifs des escarres, Soins de bouche non médicamenteux
Soins post- mortem : Toilette, habillage, identification.

Niveau d'acquisition et limites d'exigences

Les connaissances concernant les pathologies les plus courantes sont en lien avec les soins à réaliser. Le rôle de l'aide-soignant auprès d'une personne handicapée est développé.
Le rôle et la responsabilité de l'aide-soignant dans l'aide à la prise des médicaments sont traités en lien avec le niveau de responsabilité de l'aide-soignant.
La contribution de l'aide soignant à la démarche de soins est clarifiée.
Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort sont rappelées dans l'apprentissage de chaque soin.

Evaluation

<i>Critères de résultat :</i>	<i>Critères de compréhension</i>
<p>La réalisation du soin prend en compte les habitudes, la culture, la demande du patient relative à son intimité et à son mode de vie. Les informations cliniques essentielles pour la réalisation du soin et les priorités sont recherchées et prises en compte. Les soins réalisés sont conformes aux consignes données et aux protocoles établis dans la structure. Le matériel nécessaire est prévu avant les soins et il est rangé en fin de soin (rangement, sonnette, tubulures non coudées...)</p>	<p>Le candidat explique les règles essentielles garantissant l'hygiène, la sécurité, le confort du patient et la qualité du soin. Le candidat justifie le matériel utilisé et les gestes réalisés en lien avec les pathologies des personnes.</p>

<i>Epreuves</i>	<i>Modalités complémentaires</i>	<i>Notation</i>	<i>Conditions de validation du module</i>
<p>Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne</p>		<p>Sur 30 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation DDS sur 10 points • Réalisation du ou des soins sur 20 points 	<p>Obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 30 sans note inférieure à 8 sur 20 à la réalisation des soins Disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.</p>